



InterBIOccitanie



clusterbio
Auvergne-Rhône-Alpes



INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine



INTERBIO
Bretagne

INTERBIO
PAYS DE LA LOIRE



Communiqué de presse

Auzeville, le mardi 21 janvier 2025

Suppression Agence bio : Mais quelle idée ?

Comment peut-on valider la suppression de l'Agence Bio ? C'est la question que tous les responsables des filières bio dans les territoires se posent depuis hier matin.

Alors que le secteur traverse une crise difficile, c'est un signal négatif envoyé à ces femmes et ces hommes qui font le choix de l'exigence en produisant, transformant, distribuant des produits bio.

L'Agence Bio est le seul lieu d'expression et de concertation nationale de l'ensemble des professionnels de la filière : elle a réussi à fédérer, permettant aujourd'hui une harmonisation des actions pour une meilleure efficacité et optimisation des moyens.

L'Agence Bio donne une identité et une visibilité nationale propre à l'ensemble de la bio. Sans elle, la bio serait la seule filière de production française qui n'aurait plus de structure nationale représentative.

L'Agence Bio, en ouvrant sa gouvernance à nos représentants régionaux nous permet de participer à l'élaboration d'outils nécessaires pour les acteurs locaux, qu'ils soient agriculteurs, transformateurs, coopératives, distributeurs ou collectivités :

- Le Fonds avenir bio qui finance la croissance et structuration du bio dans les territoires
- L'Observatoire et ses données indispensables pour le suivi et le pilotage des filières
- L'accompagnement concerté des collectivités pour atteindre les objectifs de 20% de bio dans la restauration collective
- La campagne de communication #BioRéflexe qui a été déclinée dans chacune de nos régions avec succès.

A quelques semaines du Salon de l'Agriculture où sera lancée la nouvelle campagne collective autour du bio, d'une ampleur inédite, les acteurs que nous représentons ne comprendraient pas que le gouvernement et les élus suppriment cette agence qui a fait ses preuves. À l'heure où la transition écologique et la souveraineté alimentaire s'imposent, supprimer l'Agence Bio, c'est priver toute une filière et ses acteurs d'un levier essentiel pour le développement de l'agriculture biologique.

Contact presse Interbio Occitanie : Laureline TERRIS - 07 68 17 76 55 - laureline.terris@interbio-occitanie.com

À propos :

Les Interbios : le maillon régional indispensable

Les Interbios développent des programmes d'accompagnement des porteurs de projets, d'introduction de produits biologiques dans la restauration collective, des campagnes de communication grand public, des rencontres BtoB, des salons, réalisent des notes de conjonctures (observatoire Aval en partenariat avec l'Agence Bio)... Au service de leurs adhérents issus de toute la chaîne de valeur de la filière bio, les Interbios régionales mettent en réseau les acteurs économiques et territoriaux pour répondre aux besoins d'accompagnement et aux enjeux de politique publique. Les Interbios représentent la filière bio auprès de différentes instances régionales et nationales : Commissions interprofessionnelles, Agence Bio, IFOAM, ITAB... Le Programme Ambition Bio 2027 national identifie les Interbios dans les partenaires impliqués sur plusieurs axes. Dans « l'Action 3 – Connaître et valoriser la place de la bio dans les territoires », il est suggéré de « favoriser l'émergence d'Interbios dans les régions qui n'en disposent pas ».



La Bio d'Occitanie en quelques chiffres

L'Occitanie, 1^{ère} région bio de France pour les surfaces et 2^{ème} région bio Européenne

- > 14 125 fermes bio et en conversion
- > 21 % des exploitations d'Occitanie sont en Bio
- > 23 % des exploitations bio françaises
- > 604 281 ha certifiés bio ou conversion
- > 19,3 % de la SAU de la région est en bio
- > 3 208 opérateurs aval

(Source : Agence Bio / OC – ORAB Occitanie/ Données 2023)